



AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie

ATELIER

PILOTAGE DU PROGRAMME

EVALUATION

Séminaire Diabète du 28 au 30 avril 2011



AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie

▶ **Groupe de réflexion co-piloté par :**

. **Bernard ROUCHON**

. **Hélène NUGHES**

▶ **Synthèse présentée par : Bernard ROUCHON**



PROBLEMATIQUE

- ▶ Pas de modalités définies de pilotage du programme
 - ▶ Mauvaise connaissance et appropriation du programme
 - ▶ Pas de définition des modalités et des outils de suivi du programme,
 - ▶ Système d'information permettant le calcul des indicateurs de suivi non précisé
 - ▶ Eclatement des centres de décisions
- Absence de coordination décisionnelle et financière/plutôt bonne coordination des acteurs sur le terrain.



AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie

ACTEURS CONCERNES

- ▶ les provinces et plus particulièrement les directions provinciales de l'action sanitaire et sociale.
- ▶ la Nouvelle-Calédonie (DASS-NC) et ses établissements public hospitaliers
- ▶ les cliniques privées
- ▶ la CAFAT
- ▶ le syndicat des médecins
- ▶ le syndicat des pharmaciens
- ▶ Les associations de patients



ETAT DES LIEUX/CARENCES

- ▶ Un pilotage davantage centré sur les actions que sur le Programme,
- ▶ Une concentration des efforts sur certains aspects du programme bien que la plupart des objectifs fixés aient été abordés,
- ▶ Un manque de coordination entre les différents partenaires institutionnels et leurs politiques / programmes / plans respectifs qui se traduit parfois par des redondances ou une absence de cohérence,
- ▶ Un système d'information non réellement organisé : non exploitation de données recueillies et disponibles et donc manque d'évaluation interne des actions réalisées (ex : bilans CAFAT, carnets de santé, base de données du CEDD...)



AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie

ETAT DES LIEUX/CARENCES

- ▶ Un manque de suivi de certaines actions (par exemple en ce qui concerne les dépistages)
- ▶ Un surdimensionnement parfois de l'offre de santé se traduisant par un gaspillage de ressources,
- ▶ Des actions trop fondées sur la mobilisation des bonnes volontés,
- ▶ Des actions trop axées vers un public déjà sensibilisé et pas assez vers les populations qui en ont réellement besoin.



PISTES DE REFLEXION

- ▶ Définir et formaliser par un vote du CA de l'agence une instance de pilotage,
- ▶ Définir la représentativité des acteurs au sein de ce comité,
- ▶ Améliorer la communication sur le programme et les propositions du comité de pilotage auprès des exécutifs,
- ▶ Mettre en place un groupe de travail chargé de définir les données à recueillir auprès de chacun des acteurs afin de suivre et évaluer le programme,
- ▶ Améliorer la clarté de la communication avec les professionnels de proximité,
- ▶ Prévoir une évaluation à mi parcours



Comité de pilotage



AGENCE SANITAIRE ET SOCIALE
de la Nouvelle-Calédonie

- ▶ les provinces et plus particulièrement les directions provinciales de l'action sanitaire et sociale.
- ▶ la Nouvelle-Calédonie (DASS-NC) et ses établissements public hospitaliers
- ▶ les cliniques privées
- ▶ la CAFAT
- ▶ le syndicat des médecins
- ▶ le syndicat des pharmaciens
- ▶ Les associations de patients
- ▶ Le syndicat des infirmiers
- ▶ L'association des diététiciennes,
- ▶ Le syndicat des biologistes
- ▶ Un membre du CA agence

Pistes de réflexion

- Communication grand public sur les actions terrain,
- Améliorer l'implication du médecin référent et le garder dans le circuit,
- Communication sur l'intérêt et le rôle du carnet du suivi (carnet vert)
- Lister les modifications réglementaires pouvant participer de l'amélioration de la prise en charge, spécialités